

Bilan des travaux

Fonds Place-du-Souvenir

1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Présenté au Comité exécutif et au Conseil municipal de la Ville de Laval



Table des matières

1. Contexte général	3
1.1 Vision du Fonds Place-du-Souvenir	3
1.2 Domaines d'intervention du Fonds Place-du-Souvenir	3
1.3 Objectifs du Fonds Place-du-Souvenir	4
2. Mandat du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir	5
2.1 Composition du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir	5
2.2 Mandat et responsabilités des membres du comité Fonds Place-du-Souvenir	6
3. Gestion du Fonds Place-du-Souvenir	7
3.1 Paramètres et modalités du FPS	7
4. Faits saillants des travaux réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025	8
4.1 Mobilisation du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir	9
4.2 Suivi financier et accompagnement	9
5. Projets soutenus par le biais du Fonds Place-du-Souvenir en 2025	11
5.1 ADS +	11
5.2 Projets soutenus	12
6. Effet levier	14
7. Rayonnement	15
8. Conclusion et travaux à venir	16
ANNEXE	17
Mise en contexte et crédit photos	17

1. Contexte général

Le 19 juin 2017, le Maire de Laval annonçait la création du [Fonds Place-du-Souvenir](#) (FPS), un levier d'intervention auprès des enfants, adolescents et adolescentes de 0 à 17 ans issus de milieux défavorisés. Ce fonds provient de la récupération des sommes qui ont été détournées par la corruption et la collusion sur le territoire lavallois et démontre la volonté de l'administration municipale d'utiliser ces fonds au profit des populations vulnérables du territoire.

1.1 Vision du Fonds Place-du-Souvenir

Le Fonds Place-du-Souvenir s'inspire d'une vision où « chaque enfant et adolescent lavallois peut compter sur le soutien de sa famille et celui de la communauté lavalloise afin de développer pleinement son potentiel et devenir un adulte accompli ». Le FPS s'inscrit en cohérence avec la vision stratégique « Urbaine de nature Laval 2035 ». Il répond également aux engagements de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval et s'appuie sur les objectifs de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) selon lesquels la municipalité accorde une place prépondérante à l'enfant dans ses actions.

1.2 Domaines d'intervention du Fonds Place-du-Souvenir

Les domaines d'intervention du FPS sont les suivants :

- La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- La persévérance scolaire et la réussite éducative
- L'intégration sociale des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration
- L'accessibilité aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air



1.3 Objectifs du Fonds Place-du-Souvenir

Les projets et les ententes soutenus dans le cadre du FPS doivent répondre aux objectifs suivants :

- Rejoindre directement les jeunes âgés de 0 à 17 ans issus de milieux défavorisés afin de permettre leur plein épanouissement ;
- Améliorer la qualité de vie des jeunes Lavallois et Lavalloises ;
- Être un levier d'intervention sur le plan du développement social en matière de jeunesse sur le territoire lavallois ;
- Être en cohérence avec les orientations municipales inscrites dans la vision stratégique « Urbaine de Nature 2035 », la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval ainsi que le Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025 de Laval.

Une enveloppe annuelle de 600 000 \$ est disponible pour soutenir les objectifs du fonds.



2. Mandat du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir

Le Conseil municipal de la Ville de Laval a approuvé, le 13 août 2019, la constitution et le mandat du [comité consultatif du Fonds Place-du-Souvenir](#). Le Secrétariat à la gouvernance a alors été mandaté pour procéder au recrutement des membres en vue de pourvoir les postes vacants au sein du Comité.

2.1 Composition du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir

Le comité consultatif du Fonds Place-du-Souvenir est composé de cinq (5) membres indépendants, qui ont un intérêt ou une expérience en lien avec les domaines d'intervention du Fonds Place-du-Souvenir. Le comité est doté d'une présidence assumée par Mme Eve Dalphond.

En décembre 2025, le comité était composé des membres suivants :

- Mme Eve Dalphond
- M. Jonathan Falardeau
- Mme Carmelle Lefebvre
- M. Yves Blanchard
- Mme Isabelle Gauthier



2.2 Mandat et responsabilités des membres du comité Fonds Place-du-Souvenir

Dans le cadre de son mandat, le Comité assume notamment les responsabilités suivantes :

- Recommander au Conseil municipal le cadre d'orientation du Fonds Place-du-Souvenir, les paramètres ainsi que les modalités d'attribution des aides financières qui doivent guider le Comité dans l'accomplissement de son mandat ;
- Contribuer, avec le comité des partenaires jeunesse - MAE, à l'identification des enjeux prioritaires sur les questions liées au développement des jeunes lavallois âgés de 0 à 17 ans ;
- Participer à l'élaboration du Plan d'action intégré en matière de jeunesse, avec le comité des partenaires jeunesse - MAE, lequel doit être révisé périodiquement ;
- Établir le Plan de travail du Fonds Place-du-Souvenir, lequel doit être révisé annuellement ;
- Recommander au comité exécutif ou au conseil, selon les pouvoirs de l'autorité compétente, l'octroi des aides financières aux organismes qui se qualifient dans le respect du cadre d'orientation ainsi qu'en fonction des paramètres et des modalités d'attribution de même qu'en conformité avec le Plan d'action intégré en matière de jeunesse ;
- Adopter le bilan annuel du Fonds Place-du-Souvenir ;
- Recevoir l'évaluation des activités, actions et initiatives financées à la suite de ses recommandations ;
- Accomplir toute autre tâche liée à l'exécution des mandats, des projets, des actions ou des activités du comité ;
- Ce comité est appuyé dans sa démarche et ses réflexions par l'équipe professionnelle de la Division du développement social (DDS), de la Ville de Laval.



3. Gestion du Fonds Place-du-Souvenir

La gestion du Fonds Place-du-Souvenir s'inscrit dans les meilleures pratiques en matière d'octroi de subventions publiques, et fonctionne depuis 2023 avec un processus de dates de dépôts de projets fixes, tel qu'adopté par le comité consultatif.

Mentionnons également que l'attribution du soutien financier s'appuie, depuis 2021, sur les objectifs et les actions identifiées dans le cadre du [Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025](#), qui combine les deux démarches municipales touchant les jeunes âgés de 0 à 17 ans : le Fonds Place-du-Souvenir (FPS) et la Municipalité amie des enfants (MAE). Présenté aux instances municipales en juin 2021 et diffusé aux partenaires institutionnels et communautaires par la suite, ce plan d'action prend notamment appui sur les données du [Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes de 0 à 17 ans de Laval](#), coproduit avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et diffusé en mars 2021.

Les priorités annuelles sont définies conjointement par le comité de partenaires jeunesse – MAE et le comité consultatif du Fonds Place-du-Souvenir, en fonction des enjeux actuels vécus par les jeunes et identifiés lors d'une rencontre commune, en cohérence avec les orientations du [Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025](#). À partir de ces priorités, les membres du comité FPS déterminent si certaines d'entre elles feront l'objet d'un appel de projets ciblé ou encore d'une entente de partenariat au cours de l'année.

3.1 Paramètres et modalités du FPS

L'enveloppe annuelle du FPS est répartie en deux volets :

- Les projets ciblés qui sont en adéquation avec un domaine d'intervention du FPS ainsi qu'un ou plusieurs objectifs du Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025;
- Les ententes de partenariat permettant la mise en commun de ressources financières dans le but de répondre à un ou plusieurs objectifs du plan d'action jeunesse et domaines d'intervention du FPS. Les ententes de partenariat impliquent la participation financière d'au moins deux partenaires.



4. Faits saillants des travaux réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

L'année 2025 a été marquée par un ajustement dans le processus de dépôt des projets, en place depuis 2022, afin de mieux répondre à la réalité des organismes. Le nombre d'appels de projets est passé de trois à deux par année, soit à l'hiver et au printemps. Par ailleurs, la pratique des appels de projets ciblés thématiques a été repensée : il sera désormais possible, sans obligation, de lancer un appel ciblé en parallèle de l'un des deux appels de projets généraux, en fonction des priorités établies. À la lumière des enjeux prioritaires identifiés lors d'une rencontre conjointe avec le comité des partenaires jeunesse - MAE, les membres du comité Fonds Place-du-Souvenir ont ciblé la priorité suivante pour l'année 2025 : favoriser la sécurité alimentaire auprès des jeunes.

Entre 2019 et 2023, la proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire est passée de 11,2 % à 26,3 %, correspondant à près de 122 000 personnes en 2025¹. Cette hausse affecte particulièrement les familles monoparentales. En 2023, près d'un enfant lavallois sur trois (32,1 %) vit dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Selon cette proportion, 29 000 enfants lavallois sont estimés dans ces ménages en 2025². Cette augmentation significative a un impact majeur sur la fréquentation des organismes d'aide alimentaire à Laval. Selon le rapport Bilan-Faim 2025, les organismes lavallois ont soutenu 75 717 personnes, tous services d'aide alimentaire confondus, soit une hausse de 42 % en deux ans³. Concernant les programmes de dépannage alimentaire sur le territoire, le nombre de personnes aidées a augmenté de 62 % par rapport à 2023⁴, accentuant la pression sur les organismes offrant ce service.

Les conséquences pour les enfants et les jeunes sont préoccupantes puisqu'elles impliquent des causes biologiques et psychologiques. Les carences alimentaires peuvent nuire à leur croissance et au développement de leur cerveau⁵. Également, pour éviter la faim, certaines familles se tournent vers des aliments moins coûteux, mais peu nutritifs, comme la malbouffe et les boissons sucrées, augmentant ainsi le risque d'obésité chez les enfants⁶. L'insécurité alimentaire peut également engendrer un stress important pour les parents, amenés à subvenir aux besoins alimentaires de la famille. Ce stress peut se traduire par une moins grande disponibilité émotionnelle des parents et des conflits dont les enfants peuvent être témoins⁷. Ces facteurs contribuent à fragiliser la santé mentale des enfants. Selon l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), environ un élève par classe présente un risque d'insécurité alimentaire persistant dans le temps, associé à des enjeux relationnels et au fonctionnement scolaire, ce qui peut compromettre la réussite académique⁸.

Par conséquent, les membres du comité FPS ont choisi d'agir pour réduire l'insécurité alimentaire et ses effets à long terme auprès des enfants lavallois en consacrant 17 % du fonds à cette priorité. Soucieux de maximiser l'impact de leur investissement, ils ont décidé de s'arrimer à un autre fonds afin de soutenir des projets favorisant la sécurité alimentaire pour tous les membres des ménages concernés. Ainsi, l'année 2025 a été caractérisée par une révision du processus d'appel de projets et la participation du FPS à l'appel de projets *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2025*, ce qui lui a permis de financer un projet d'envergure parfaitement aligné avec ses objectifs.

¹Laval sous la loupe de la santé publique, décembre 2025, [Securite_Alim_VF.pdf](#)

²Laval sous la loupe de la santé publique, décembre 2025, [Securite_Alim_VF.pdf](#)

³[Bilan-faim_2025.pdf](#)

⁴[Bilan-faim_2025.pdf](#)

⁵[L'insécurité alimentaire, un enjeu complexe - Observatoire des tout-petits](#)

⁶[L'insécurité alimentaire, un enjeu complexe - Observatoire des tout-petits](#)

⁷[L'insécurité alimentaire, un enjeu complexe - Observatoire des tout-petits](#)

⁸[L'insécurité alimentaire, un enjeu complexe - Observatoire des tout-petits](#)

4.1 Mobilisation du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir

Le comité consultatif a connu une année productive, marquée par des apprentissages significatifs et portée par l'engagement et le professionnalisme des membres du comité FPS dans la réalisation de leurs travaux.

Voici les faits saillants :

- À la demande du comité en 2024, l'ajout d'une rencontre informelle en début d'année permet la création d'un espace pour discuter plus en profondeur de différents enjeux et questions touchant le comité, la gestion du fonds et la jeunesse lavalloise. Cette pratique s'est poursuivie en 2025.
- Le comité s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année principalement pour analyser et recommander l'octroi d'aides financières ;
- Le sous-comité d'analyse, créé en 2021 afin de faciliter l'évaluation des projets reçus, s'est réuni à deux reprises ;
- Deux rencontres conjointes avec les membres du comité des partenaires jeunesse - MAE ont eu lieu afin de faire état des enjeux actuels vécus par la jeunesse lavalloise, présenter la démarche d'élaboration du prochain plan d'action jeunesse en plus de réaliser un atelier préparatoire aux activités de consultation 2026 auprès des jeunes 0-25 ans et des partenaires.
- Une présentation du Plan d'action de l'offre de services en loisirs de proximité 2025-2030, découlant du Plan directeur des Loisirs de Proximité (PDLP), a été offerte aux membres et a permis d'exposer cette démarche partenariale pilotée par la Division vie de quartier de la Ville de Laval, en collaboration avec les 19 organismes de loisir de proximité sur le territoire.
- Une présentation sur la démarche Sécurité et bien-être collectif (SBEC) ciblant les jeunes de 12 à 35 ans, a été donnée aux membres et a mis en lumière le caractère innovant du processus piloté conjointement par la Division du développement social et le Service de police de la Ville de Laval.

4.2 Suivi financier et accompagnement

Les principaux faits saillants des travaux en matière de soutien financier et d'accompagnement des initiatives au cours de l'année 2025 sont les suivants :

- La Division du développement social a organisé une séance d'information en lien avec l'appel de projets général, visant notamment à rappeler et préciser les principaux paramètres de l'appel et répondre aux questions des participants. 3 organismes et 1 répondante municipale étaient présents. La séance a été enregistrée et rendue disponible sur le site internet de la Ville.
- La Division du développement social a organisé, lors des 2 appels de projets, des ateliers de questions-réponses visant à répondre de manière individuelle aux questions plus spécifiques des organismes. 3 organismes se sont inscrits à ces ateliers.
- Le comité consultatif du FPS a recommandé aux instances de la Ville de Laval le soutien financier de 11 projets ;
 - o Parmi ces projets, « Opération bonne mine », intégré à l'entente de partenariat en matière de soutien à la rentrée scolaire dans la région de Laval, vise à accroître l'aide à la réussite éducative des jeunes issus de milieux défavorisés grâce à la remise de coupons qui couvrent certaines dépenses en début d'année. L'organisme participe également au comité de coordination de soutien à la réussite, coordonné par la Ville de Laval, afin de promouvoir les services offerts, mettre en place des mécanismes de référence et renforcer la collaboration dans le déploiement des services.

- o Parmi ceux-ci figure également l'entente des activités Boomerang, mise en œuvre dans trois organismes durant l'été 2025. Le projet, qui vise à favoriser l'intégration sociolinguistique des jeunes allophones de 6 à 12 ans, s'inscrit dans une action coordonnée par le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE). Il assure la mobilisation des partenaires, la formation des animateurs, de l'évaluation et des liens avec le Centre de services scolaire de Laval (CSSL).
- La Division du développement social a accompagné les organismes soutenus financièrement par le biais de rencontres visant à présenter les modalités administratives du protocole d'entente et les bilans associés à la reddition de comptes à remplir.



5. Projets soutenus par le biais du Fonds Place-du-Souvenir en 2025

5.1 ADS +

Tel que défini dans la Politique régionale de développement social (PRDS), la Ville de Laval favorise la prise en compte des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses démarches et dans les projets qu'elle soutient grâce à l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+). L'ADS+ permet l'analyse de l'effet des politiques et programmes publics sur la qualité de vie et l'inclusion, selon qu'on soit un homme ou une femme. Cette approche englobe également la notion d'intersectionnalité, en prenant en considération toutes les personnes qui peuvent subir d'autres formes de discrimination, selon notamment leur sexe, leur âge, leur condition socioéconomique, leur origine ethnoculturelle, leur handicap ou encore leur orientation sexuelle. Elle vise à prévenir, à reconnaître et à agir sur des exclusions qui peuvent se superposer dans une situation donnée⁹. C'est en considérant les besoins différenciés des personnes et en intégrant l'ADS+ à toutes les étapes d'un projet (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation) qu'il est possible d'atténuer les barrières structurelles et de concevoir des initiatives davantage inclusives et égalitaires.



⁹ Analyse différenciée selon les sexes, [politique-regionale-developpement-social-guide-soutien-financier.pdf \(laval.ca\)](https://www.laval.ca/politique-regionale-developpement-social-guide-soutien-financier.pdf) et Gouvernement du Québec, <https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte/egalite-femmes-hommes/analyse-differenciee-selon-sexes>

5.2 Projets soutenus

En 2025, le FPS a financé 11 projets dans le cadre des appels de projets, dont 3 reconductions, totalisant un montant de 621 649\$. À noter qu'un montant additionnel de 21 649 \$ provient des sommes non utilisées des années précédentes.

Organisme	Nom du projet	Montant FPS accordé	Coût total du projet	Description du projet	Domaines d'intervention du Fonds Place-du-Souvenir	Territoire ciblé	Durée du projet	Estimé du nombre de jeunes touchés
Principal objectif au Plan d'action intégré 2021-2025: Favoriser l'inclusion et la reconnaissance de tous les jeunes et améliorer leurs conditions de vie (Orientation 1)								
Maison de la Famille de Laval-Ouest Inc.	Un tremplin pour l'avenir	\$73,279.00	\$93,749.00	Le projet vise à offrir une programmation d'activités variée destinée aux jeunes de 6 à 12 ans, comprenant des ateliers de cuisine, de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire, ainsi que des activités axées sur le développement de l'estime de soi et l'acquisition des habiletés sociales.	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale Persévérance scolaire et réussite éducative	Secteur 4	3 ans	150 jeunes de 6 à 12 ans
Jeunes au travail	Maraîchage social et circuits solidaires	\$102,635.00	\$776,483.00	Le projet vise à produire et à distribuer des légumes biologiques destinés aux ménages vivant de l'insécurité alimentaire, par le biais de partenariats avec un réseau d'organismes œuvrant en sécurité alimentaire. Le financement du FPS, qui permet de soutenir les enfants présents dans ces familles, a été combiné à des sommes de l'Entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028, pour une subvention totale de 469 583 \$, dans le cadre de l'appel de projets <i>Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2025</i> , mis en œuvre par l'Alliance pour la solidarité.	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	Régional	3 ans	5000 jeunes de 0 à 17 ans
Groupe Promo-Santé Laval	AXE 3	\$56,357.00	\$77,337.00	Le projet vise à améliorer la santé globale de la jeunesse adolescente qui fréquente les maisons des jeunes et les organismes communautaires du territoire par une programmation d'activités articulée autour de la saine alimentation, de l'activité physique et du bien-être psychologique.	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	Régional	2 ans	120 jeunes de 12 à 17 ans
Principal objectif au Plan d'action intégré 2021-2025: Favoriser l'accessibilité physique, économique et logistique des jeunes aux ressources et aux services (Orientation 3)								
Bluff Productions Inc.	Découvertes culturelles	\$71,345.00	\$116,272.00	Le projet vise à permettre à 60 jeunes du <i>Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation</i> Cartier de prendre part à une série d'activités de nature culturelle dont des ateliers théâtraux, des sorties culturelles et des rencontres avec des artistes autour d'enjeux et de sujets touchant ceux-ci.	Accessibilité aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air	Régional	1 an	60 jeunes de 10 à 17 ans
Initiative locale St-François en action	Poursuite du projet Vivre ensemble à St-François - VESF	\$59,964.00	\$66,464.00	La reconduction de ce projet vise à poursuivre la mise en œuvre d'une offre de services jeunesse diverse (sportives, culturelles, artistiques, numériques, sociales et musicales, libres ou animées) et accessible, destinée aux jeunes de 5 à 17 ans, dans le secteur St-François. Les activités seront élaborées et réalisées de manière concertée avec les partenaires locaux et régionaux.	Accessibilité aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air	Secteur 1-St-François	1 an	600 jeunes de 5 à 17 ans
Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental Inc. (ALPABEM)	Halte'PABEM	\$73,038.00	\$83,805.00	Le projet vise à créer une halte-garderie destinée aux enfants dont un proche est atteint d'un trouble de santé mentale et qui bénéficient des services de l'ALPABEM. Cette initiative vise à mieux répondre aux besoins des familles tout en favorisant la participation des parents aux activités. La halte proposera un calendrier thématique adapté aux enfants de 0 à 5 ans ainsi que des activités structurées pour ceux âgés de 6 à 13 ans.	Accs. aux activités culturelles, loisir, sport et plein-air Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	Régional	2 ans	344 enfants de 0 à 13 ans

Principal objectif au Plan d'action intégré 2021-2025: Favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative (Orientation 4)								
Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc.	Poursuite du projet Le secondaire à ma manière	\$102,510.00	\$138,580.00	La reconduction de ce projet vise à rendre disponible une série d'activités de soutien psychosocial qui ont pour objectif de favoriser la persévérance scolaire des adolescents et adolescentes des familles résidant à la Place Saint-Martin et du secteur avoisinant. Il prévoit des activités de préparation à la transition au secondaire et une programmation pour les élèves du secondaire pendant l'année scolaire ainsi qu'en saison estivale.	Persévérance scolaire et réussite éducative	Secteur 2	2 ans	60 de 11 à 17 ans
Maison des Enfants le Dauphin de Laval	Activités Boomerang à la Maison des Enfants le Dauphin	\$24,793.00	\$41,093.00	Le projet vise à favoriser l'intégration sociolinguistique des jeunes allophones âgés de 6 à 12 ans, principalement issus des classes d'accueil, tout en prévenant la perte d'habiletés en français et en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté. Il propose une expérience inclusive s'apparentant aux camps de jour estivaux, en offrant des activités récréatives et éducatives ainsi que des sorties organisées pour chaque cohorte de participants.	Persévérance scolaire et réussite éducative	Secteur 3	6 mois	20 jeunes de 6 à 12 ans
La Parentèle de Laval	Activités Boomerang à la Parentèle	\$33,169.00	\$73,506.00	Le projet vise à favoriser l'intégration sociolinguistique des jeunes allophones âgés de 6 à 12 ans, principalement issus des classes d'accueil, tout en prévenant la perte d'habiletés en français et en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté. Il propose une expérience inclusive s'apparentant aux camps de jour estivaux, en offrant des activités récréatives et éducatives ainsi que des sorties organisées pour chaque cohorte de participants.	Persévérance scolaire et réussite éducative	Secteur 2	6 mois	52 jeunes de 6 à 12 ans
Relais Familial d'Auteuil	Activités Boomerang au Relais familial	\$13,393.60	\$36,991.00	Le projet vise à favoriser l'intégration sociolinguistique des jeunes allophones âgés de 6 à 12 ans, principalement issus des classes d'accueil, tout en prévenant la perte d'habiletés en français et en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté. Il propose une expérience inclusive s'apparentant aux camps de jour estivaux, en offrant des activités récréatives et éducatives ainsi que des sorties organisées pour chaque cohorte de participants.	Persévérance scolaire et réussite éducative	Secteur 6	6 mois	16 jeunes de 6 à 12 ans
Société St-Vincent-de-Paul (SSVP)	Opération bonne mine	\$11,165.00	\$38,559.00	Cette initiative est reconduite et vise à financer le volet éducatif du programme conçu pour répondre aux besoins d'accomplissement personnel, social et culturel des jeunes, et ainsi favoriser la persévérance scolaire. Le projet prévoit offrir des coupons de 50 \$ à des élèves du primaire et du secondaire, afin de couvrir divers frais liés à la scolarité, tels que les fournitures scolaires, les frais de garde ou de transport, le matériel pédagogique, les uniformes, etc.	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale Persévérance scolaire et réussite éducative	Régional	1 an	572 jeunes de 6 à 17 ans
		\$621,648.60	1 542 839 \$				TOTAL	6 994 jeunes

6. Effet levier

Le Fonds Place-du-Souvenir (FPS) agit comme un effet levier important en matière de développement social à Laval. En 2025, la Ville de Laval, par l'entremise du FPS, a investi 621 648 \$ dans 11 projets. Grâce à la participation des partenaires du milieu, des organismes communautaires et de l'Entente en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2028, une somme additionnelle de 921 190 \$ a été mobilisée. Ainsi, pour chaque dollar (1,00\$) mobilisé par le FPS, 1,48 \$ supplémentaire a été investi par ces partenaires.

Plus précisément, dans le cadre du projet visant à réduire l'insécurité alimentaire, le FPS a investi 102 635 \$. Grâce à la combinaison de la contribution de l'Entente (366 948 \$) et de celles des organismes et partenaires (306 900 \$), chaque dollar investi (1,00\$) par le FPS a généré un effet levier de 6,57 \$ additionnels.



7. Rayonnement

En 2025, le FPS a été mentionné ou promu à travers la promotion des deux appels de projets dans les infolettres du Centre de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, la publication d'un article dans le *Vivre à Laval* ainsi que la mise en ligne du bilan 2024 sur la page du site internet de la Ville dédié spécifiquement au Fonds.

Article dans le bulletin municipal *Vivre à Laval*

- « Bilan 2024 du Fonds Place-du-Souvenir », [édition été 2025](#);

Sections dans les infolettres de partenaires

- Promotion des deux appels de projets FPS dans les infolettres petite enfance du CISSS de Laval;
- Promotion des deux appels de projets FPS dans les infolettres jeunesse du CISSS de Laval;

Page sur le site internet de la Ville

- [Page](#) dédiée à la promotion et la description du FPS et de ses domaines d'intervention;
- Mise en ligne du [bilan annuel 2024](#) sur la page.



8. Conclusion et travaux à venir

L'année 2025 est marquée par une approche stratégique visant à renforcer la sécurité alimentaire. Cette stratégie s'est traduite par la mise en place d'une enveloppe de 100 000 \$ dédiée à cette priorité, combinée à un autre fonds afin de créer un effet levier et maximiser l'impact des investissements. De plus, le processus d'appel de projets a été modifié pour s'adapter au contexte actuel et mieux soutenir les initiatives sur le territoire. Cette année encore, les membres ont démontré leur capacité à innover et à collaborer, reflétant leur engagement à renforcer l'impact des actions menées sur le territoire et leur volonté de contribuer à des projets structurants pour le bien-être de la jeunesse lavalloise.

En concordance avec le [Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025](#), le comité Fonds Place-du-Souvenir a recommandé 11 initiatives qui répondent à trois de ses objectifs : « Favoriser l'inclusion et la reconnaissance de tous les jeunes », « Favoriser l'accessibilité physique, économique et logistique des jeunes aux ressources et aux services » et « Favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative ». Ainsi, les investissements du Fonds Place-du-Souvenir en 2025 visent à rejoindre plus de 6 994 jeunes lavallois en situation de vulnérabilité.

En 2026, le comité Fonds Place-du-Souvenir prévoit travailler sur les dossiers suivants :

- Analyser et recommander les projets admissibles soumis à deux dates fixes durant l'année ;
- Évaluer la performance du comité ;
- Soutenir la réalisation de travaux en lien avec les priorités identifiées en 2025, également conservées en 2026 : la sécurité alimentaire, l'éducation numérique ainsi que les relations interculturelles et le vivre-ensemble ;
- Suivre une formation plus approfondie sur l'Analyse différenciée selon le sexe et intersectorielle (ADS+) ;
- Participer aux travaux entourant l'élaboration du Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2026-2030, notamment en lien avec les activités de consultation ;
- Assurer la diffusion et le rayonnement, en collaboration avec le comité des partenaires Municipalité amie des enfants (MAE), du nouveau Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2026-2030 lors de son adoption.



ANNEXE

Mise en contexte et crédit photos

- **Couverture :**

Crédit photo : Olivier Bousquet

Description : Enfants ayant pris parole lors de l'inauguration des murales sur les droits de l'Enfant au Centre de la nature, dans le cadre du projet *La force du Rêve*, en compagnie de Mme Seta Topouzian.

- **Page 3 :**

Crédit photo : Olivier Bousquet

Description : Heure du conte lors de l'inauguration des murales sur les droits de l'Enfant au Centre de la nature, dans le cadre du projet *La force du Rêve*.

- **Page 4 :**

Crédit photo : Sophie Poliquin

Description : Atelier de médiation sur les droits de l'Enfant animé par l'organisme MU au Centre de la nature, dans le cadre du projet *La force du Rêve*.

- **Page 5 :**

Crédit photo : Stéphanie Harel

Description : Création d'un[e] jeune durant un atelier de médiation sur les droits de l'Enfant au Centre de la nature, dans le cadre du projet *La force du Rêve*.

- **Page 6 :**

Crédit photo : Louis-Étienne Doré

Description : Lancement provincial de la Grande semaine des tout-petits au Centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand en compagnie de dignitaires et de partenaires

- **Page 7 :**

Crédit photo : Vincent Girard

Description : Enfant participant au vernissage en bibliothèque de l'exposition sur le processus créatif des jeunes dans le cadre du projet *La Force du Rêve*

- **Page 10 :**

Crédit photo : Sophie Poliquin

Description : Deux jeunes de la Maison des enfants le Dauphin ayant pris parole lors de l'inauguration des murales au Centre de la nature, dans le cadre du projet *La force du Rêve*

- **Page 11 :**

Crédit photo : Olivier Bousquet

Description : Murale *Sculpteurs* de l'artiste Doras, choisie par des enfants de 6 à 12 ans, sur le chalet de la piscine St-Vincent au Centre de la nature, dans le cadre du projet *La force du Rêve*

- **Page 14 :**

Crédit photo : Vincent Girard

Description : Pancarte illustrant un article de la Convention relative aux droits de l'Enfant lors de la marche de solidarité organisée dans le cadre de la JIDE le 20 novembre

- **Page 15 :**

Crédit photo : Vincent Girard

Description : Deux jeunes du parlement étudiant de l'école secondaire St-Maxime lors de la marche de solidarité organisée dans le cadre de la JIDE le 20 novembre

- **Page 16 :**

Crédit photo : Vincent Girard

Description : Des jeunes de l'école primaire Quatre-Vents et du parlement étudiant de l'école secondaire St-Maxime en compagnie d'élus et de partenaires, lors de la marche de solidarité organisée dans le cadre de la JIDE le 20 novembre